

Bulletin municipal d'informations n° 2
SEPTEMBRE 2014

MINOT



*Le fleurissement
du village*

*D'une rue à l'autre
Le quartier des Creux*



*M. Julien nommé
Maire Honoraire*

*Compte-rendu
de la réunion
du 18/09/2014*

Animations de l'été



MAIRIE DE MINOT

10, grande rue 21510 MINOT ☎ : 03-80-93-80-90

mail : mairie.minot@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16H00 à 18H00 Jeudi : de 16H00 à 18H00

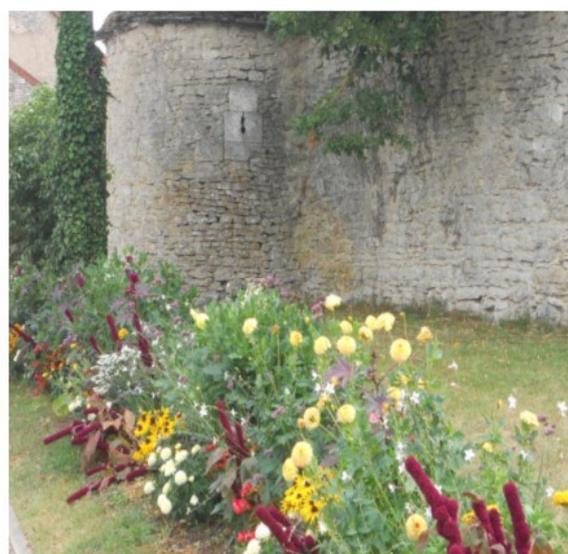
Secrétaire de Mairie : Sylvie CHEVALLIER

*Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur
à notre cadre de vie.*

*Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer bien-être autour de nous
et convivialité à nos hôtes.*

*Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal s'engage
dans le fleurissement de votre commune.*

*Les efforts méritent une récompense :
Minot a obtenu sa première fleur en 2012.*





De nombreux plants sont issus de semis réalisés au sein de la commune.



Au mois de mai, des bénévoles ont participé à la réalisation de massifs floraux.



Pour faciliter l'arrosage, Yves Duret et Arnaud Lamiral ont adapté un système d'arrosage sur une citerne.



Inscrite au concours des villes et villages fleuris, la commune a reçu la visite du jury départemental le 11/07/2014.



Les habitants du village fleurissent leur propriété.

« Minot, d'une rue à l'autre »

Désormais, retrouvez dans le bulletin municipal, votre article *Minot, d'une rue à l'autre*. Chaque numéro sera l'occasion de s'intéresser à un monument, une rue, un quartier, une ferme isolée ou encore un lieu-dit de notre commune. Origine de son appellation, contexte historique, anecdotes vécues ou entendues par les riverains, cartes postales ... et d'autres éléments rythmeront cette nouvelle rubrique.

Le QUARTIER DES CREUX

Pour la première édition de cet article, penchons-nous sur les Creux !

La RUE DES CREUX – Ce nom aurait été donné il y a fort longtemps pour désigner cette partie du village qui était très calme, voire désertique ! La Rue des Creux était donc une rue où il n'y avait pas beaucoup d'activités.



De nos jours, c'est une rue agréable et paisible où les promeneurs peuvent admirer les parterres de fleurs vivaces ainsi que la fontaine qui porte le même nom que la rue.

Autrefois, qui habitait cette rue ? Selon le recensement de population de Minot en 1921 signé par Monsieur Auguste CHALOPIN maire depuis deux ans, on comptait 7 maisons dont 6 habitées par 14 personnes :

- Auguste-Ferdinand BOYER, 71 ans & Marie-Françoise MORISOT, 69 ans son épouse. Ils étaient domestiques.
- Pierre DESCHAMPS, 59 ans, charbonnier natif de Pellerey habitait avec sa fille Yvonne de 19 ans.
- Louis-Blaize MONIOT, 71 ans & Catherine-Amélie DELOIX, 61 ans son épouse. Ils étaient cultivateurs.
- Marie BRIOTET née à Minot en 1838 donc âgée de 83 ans, sans profession et vivant seule.
- Albert GELIQUOT, 34 ans, fermier & Marie GUERARD, 37 ans son épouse, ainsi que leurs filles Juliette âgée de 14 ans & Denise âgée de 8 ans (celle-ci épousera plus tard René HAIRON). Un domestique de culture a été recensé avec la famille : Jean ZANETTE, 15 ans, né à Nice.
- Amédée FURTER, 82 ans, propriétaire de nationalité Suisse & Marie TUPIN son épouse âgée de 79 ans, native de Minot.



La FONTAINE DES CREUX – Construite en 1837 sous le deuxième mandat du Docteur Louis-Jean GUILLEMIN Maire de Minot, les auges permettaient au bétail de s'abreuver. Son eau, qui provient de la Combe de Vosinges (route de Fraignot) est donc potable. De nos jours, plusieurs éleveurs continuent d'utiliser l'eau de la fontaine pour remplir leurs citernes. Les pavés situés de long du bâtiment évitent de s'enliser quand l'eau déborde.

Depuis le début des années 2010, le Conseil Municipal vote la rénovation des fontaines et des lavoirs du village qui constituent une belle partie de notre patrimoine communal. La fontaine des Creux fut la deuxième, après le lavoir du Verger, à être rénovée avec la réfection entière de son toit et la restauration de ses murs extérieurs. Des petites bornes ont été également placées autour des pavés.

Jusqu'en 2009, Minot disposait d'un centre de pompiers et de premiers secours. On entreposait le matériel dans le local de la fontaine. Les deux derniers chefs des pompiers ont été Pierre ORMANCEY et Pascal PETIT.

Saurez-vous reconnaître nos anciens pompiers ?



Le SENTIER DES CREUX – Ce petit sentier, large d'un mètre, nous mène des maisons d'habitations au stade de Minot, mondialement connu, le stade des Creux !

Le STADE DES CREUX – Le stade de Minot était initialement situé dans un pré pas loin de l'actuelle bergerie de la famille COUETTE. Ensuite, les joueurs et les spectateurs devaient emprunter le chemin des planches de Lourosse puisque le stade fut déplacé dans un pré situé en contrebas du lavoir du Breuil, vers la station de pompage. C'est depuis 1957 que notre stade de football est aux Creux ; d'où son nom. Avant de s'arrêter en 1996, notre club « L'Avenir de Minot » était connu dans toute la Bourgogne pour ses résultats et son ambiance. Minot est même monté en promotion d'honneur et pendant plusieurs saisons consécutives, notre club a compté 7 équipes.



Durant les années 2000, le dimanche, le stade des Creux a continué d'accueillir des matchs du club d'Aignay : le FCAB. Depuis quelques années, le club de football AJSLM qui réunit Salives, Léry et Minot joue régulièrement. Le club a repris avec la Commune des travaux d'entretien et d'embellissement : des haies ont été plantées, un terrain de pétanque a été construit et un avant-toit a été installé devant la buvette. Le 20 septembre dernier, la face arrière des tribunes a été enduite par des joueurs du Club et des conseillers municipaux volontaires.

On ne retrouverait pas certains airs de familles ? (à Clamecy en 1968)



Après 55 années passées au sein du Conseil Municipal, M. Henri JULIEN devient Maire Honoraire



*Marcel Julien, Georges Libanet,
Marcel (Félix) Goustiaux, Jean-Marie Pelzer,
Robert Petit, Henri Julien*

Maurice Jacquier (secrétaire de mairie)

M. Henri JULIEN est élu Conseiller Municipal en mars 1959. En mars 1965, il devient Maire. Dès lors, il parvient à concilier sa vie professionnelle, sa vie de famille, et son parcours politique. Il s'implique dans d'autres mandats.

Depuis 1970, il est élu Conseiller Général. Il sera élu Conseiller Régional de 1986 à 1998. Il occupera la place de suppléant de Sénateur de 1980 à 1989. Il sera Président du Syndicat Mixte du Pays Châtillonnais de 1996 à 2004, puis Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais de 2004 à février 2011.

Un homme de terrain reconnu pour ses convictions, son assiduité aux réunions, sa présence à toutes les manifestations.

M. Julien et ses différents conseils municipaux ont œuvré à l'évolution de notre commune.



Il est important de reconnaître et de valoriser l'engagement public, tout particulièrement lorsqu'il a été d'une telle longévité.

A l'occasion des festivités du 14 juillet, Mme Monique Ormancey, Maire, entourée des conseillers municipaux actuels et anciens, présents ce jour, a remis à M. Henri Julien le diplôme de Maire Honoraire, qui a été accordé par arrêté préfectoral.

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 à 20 Heures**

*Présents : Mmes JOBELIN Michèle, JULIEN Michelle, VOIZEUX Frédérique
Mrs DURET Yves, HUBER Michaël, LAMIRAL Arnaud, LOISIER Kévin,
PELZER Jean-Bernard, PETIT Pascal, ROUDAUT François
Sous la Présidence de Mme ORMANCEY Monique, Maire.*

✓ **ONF**

Mr Thibaud ROY, agent ONF avait été convié devant le conseil municipal pour venir exposer divers points :

- Un bilan provisoire de l'exploitation des arbres tombés suite à la tempête du mois d'août 2013 est porté à la connaissance des membres ; il resterait à ce jour, environ 100 m³ à exploiter.
- L'offre des Ets D'Herbomez pour les épicéas de la parcelle 37 (chablis) est acceptée (1 050 €)
- Proposition de remplacement des barrières : Le coût étant trop élevé, la réparation sera faite par la commune et des bandes réfléchissantes seront apposées.
- Une délibération est prise à l'unanimité pour l'Etat d'Assiette 2015
- Suite à une proposition de l'ONF concernant la fourniture et la pose de plaques de parcelles manquantes : le conseil municipal accepte le prix de la fourniture (environ 300 € HT pour 115 plaques) ; la pose sera faite par l'agent communal et les membres de la commission.
- Un avenant à la convention pour les bois façonnés (reliquats des chablis) est proposé et accepté à l'unanimité
- Une tournée forestière pour les travaux 2015 sera programmée avec l'agent ONF.
- Affouages : suite à la réunion de la commission « Bois-Forêts » le conseil municipal valide le prix fixé à 40 €/affouage pour 2014/2015
- Une demande a été faite par Mr Mendyck : la commission se rendra sur place ; un ou deux affouages pourraient être donnés à cet endroit.
- Titres émis au nom de la Sté Fleurance en 2012 pour 4 428,98 € : cette société ayant eu un incendie de nouveaux titres seront émis à la demande du trésorier.

✓ **Travaux de voirie 2014**

- La réfection du chemin de la fontaine de « Tailletotte » à la R.D. 996 en allant sur Velbret est terminée. Une réunion de chantier aura lieu prochainement. Une subvention de 50 % sur le montant H.T. des travaux nous a été attribuée (6 234,77 €) ; la TVA (récupérée dans 2 ans) sera également à charge de la commune.
- Point à temps : Tous les chemins ont été repris par l'entreprise TTPA.

✓ **SICECO :**

- Une demande avait été faite le 23/11/2011 pour des travaux d'enfouissement de réseaux ; cette demande sera maintenue afin de pouvoir prendre rang et ne pas perdre les aides pour le financement de travaux éventuels.
- Une délibération concernant une modification des statuts du SICECO est approuvée à l'unanimité.

✓ **EGLISE**

L'étude diagnostic a été confiée à Mr PALLOT

A ce jour : Les plans, le diagnostic et le descriptif sont terminés. Reste le chiffrage.

Mr Pallot se propose de venir ensuite présenter le projet par tranche au conseil municipal.

Poste informatique de la Mairie

Un sinistre a été déclaré à l'assurance suite à un orage début août : Un devis de réparation et un devis pour l'achat d'un matériel neuf sont présentés. Le matériel ayant déjà 4 ans, le choix de l'achat d'un matériel neuf est retenu. Une décision modificative au budget étant nécessaire, le conseil municipal vote à l'unanimité cette D.M. proposée par le trésorier de la commune.

Projet Agence Postale

Suite à la visite de responsables du groupe « LA POSTE », quelques propositions ont été faites pour l'aménagement du bureau :

- Espace client trop petit par rapport au bureau
- Enlever la banque et la remplacer par une banque plus moderne et plus fonctionnelle (qui serait fournie par La Poste)
- Coffre trop important
- Fenêtre en mauvais état avec radiateur électrique en dessous

Des devis seront demandés et une visite sera programmée avec la commission « travaux ».

La Poste pourrait participer à hauteur de 50 % ; il y aura lieu de voir également si nous pourrions bénéficier d'une subvention DETR ou Conseil Général ? Cette proposition sera débattue lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Informations PARC NATIONAL

Mr Roudaut donne quelques informations suite au rapport reçu dernièrement. Une réunion publique devait être programmée, mais il reste encore beaucoup trop d'interrogations.

Le conseil municipal pense qu'elle doit être reportée. Une assemblée générale est prévue le 30 septembre prochain ; Mr J. Bernard Pelzer y assistera, Mr Roudaut étant empêché ce jour là.

Rapport du Maire exercice 2013 sur l'alimentation en eau potable

Le conseil municipal prend acte de ce rapport et les documents correspondants sont remis aux conseillers municipaux.

Informations et Questions diverses

1°) Reliure décennale Etat Civil

Le maire fait part aux membres du conseil municipal de l'obligation faite aux communes de relier l'état civil tous les 10 ans. Un devis a été demandé pour la reliure à l'identique des précédentes. Le conseil municipal accepte le devis de la société « Au filet d'Or » pour 259,60 € TTC.

2°) Courriers Orvitis

Plusieurs informations sont données :

- Mr et Mme MONTENOT quitteront le logement au 30/09
- Mise en vente par ORVITIS des pavillons libres (1 T4 et 1 T5)
- Le maire est chargé de contacter ORVITIS pour l'élagage d'un arbre (fil téléphone passant au milieu des branches)

3°) Travaux au terrain de foot

La commune a acheté des fournitures pour le ravalement des tribunes (518,69 € TTC). Un problème est soulevé pour les jeunes qui veulent pouvoir aller jouer sur le terrain de foot. Le Président de l'association sera contacté pour trouver une solution et responsabiliser les jeunes qui devront en contre partie s'engager à ne pas causer de dommages aux installations.

4°) Point sur la rentrée scolaire

| | |
|----------------------------------|-----------|
| En direction d'AIGNAY-LE-DUC | 10 élèves |
| En direction du Collège de RECEY | 13 élèves |

5°) Courrier du SDIS

Le maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous a été pris avec le SDIS suite à un courrier reçu pour les bornes incendie de la commune.

6°) Demandes subventions

Deux demandes de subvention sont examinées :

ADAPEI : 50 €

Association « Les Amis des Halles » pour le 30^{ème} anniversaire de la salle polyvalente : 300 €.

7°) Bulletin municipal n°2

Suite à réunion de la commission « Communication » le bulletin municipal sera distribué fin septembre, début octobre dans chaque foyer. Le prochain sera préparé pour le mois de Janvier 2015.

8°) Entretien locaux mairie

Le maire est chargé de demander un prix à DOMICILE SERVICES pour trouver une solution au nettoyage des locaux communaux ; cette question sera revue lors d'un prochain conseil municipal

9°) Divers

Le maire porte plusieurs informations à la connaissance des membres :

- Courrier de l'ARS concernant la présence de plomb dans le réseau de distribution d'une habitation. Accord sera donné à VEOLIA pour l'exécution des travaux.
- Des travaux de peinture sur les fenêtres et volets de la mairie et du logement sont actuellement en cours d'exécution par l'employé communal.
- Demande de Mme Clarisse VINOT pour la visite du logement : une visite de la commission « travaux » sera à programmer.
- Une facture de 634,73 € a été payée pour des travaux sur le lavoir suite à des dégradations.
- La fabrication et la pose de barreaux en fer rond par Guillaume BOUCHEROT en remplacement du grillage enfoncé pour 324 €.
- Des « TAG » ont été faits pendant les vacances sur la fontaine de la place et sur les bacs à fleurs. Les membres du conseil municipal trouvent ces gestes inadmissibles et envisagent des sanctions financières à l'encontre des responsables ou de leurs parents si cela venait à se reproduire.

CET ÉTÉ A MINOT



Michaël et Tatiana HUBER ont échangé leurs consentements mutuels à la mairie de Minot le samedi 16/08/2014.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.



Le 1er juin, les Amis des Halles ont organisé un vide grenier. Les visiteurs ont pu apprécier les stands et la restauration qui leur étaient proposés.



Pour la Fête Nationale du 14 juillet, vous avez été nombreux à participer au repas et aux jeux organisés.



Le 10 août, l'Association de la Jeunesse Salives Léry Minot a organisé son tournoi de sixte. 20 équipes ont participé à ce tournoi de football, sous le signe du sport et de la convivialité.



Le week-end du 15 août, les Amis des Halles ont organisé une exposition de peintures avec Richard Hennick et ses élèves, de marqueteries réalisées par Sébastien Petit, de photographies prises par Clarisse Vinot, et de sculptures sur pierre travaillées par Emmanuel Minne.

250 visiteurs sont venus découvrir les œuvres exposées dans la salle des fêtes.



INFORMATION DIVERSE



2 pavillons « Orvitis » situés au lotissement de la commune sont proposés à la vente. Renseignements disponibles à la Mairie.